

TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE

Collecte des encombrants
mardi 27 février

Ordures ménagères
le mercredi,
chaque semaine

Merci de ne plus poser vos sacs d'ordures ménagères sur le bac de tri sélectif

▲ **MERCI DE SORTIR VOS BACS LE MATIN AVANT 12H**

▲ **Tri sélectif**

(papiers et cartons non souillés,
bouteilles et emballages plastiques,
boîtes métalliques, briques alimentaires)

le mercredi,
tous les 15 jours, soit pour 2018 :

3, 17 et 31 jan. / 14 et 28 fév. / 14 et 28 mars /
11 et 25 avr. / 9 et 23 mai / 6 et 20 juin /
4 et 18 juil. / 1, 15 et 29 août / 12 et 26 sept. /
10 et 24 oct. / 7 et 21 nov. / 5 et 19 déc.

▲ **MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE APRÈS 19H**

Déchets verts
(bio-déchets, tontes)

le mercredi, chaque semaine
de mars à novembre

uniquement

le 2^{ème} mercredi du mois,
en janvier, février et décembre

10 jan. / 14 fév. / 12 déc.

▲ **MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE APRÈS 19H**

Verre

Il y a forcément un point d'apport volontaire proche de vous. Retrouvez-le sur la carte interactive disponible sur le site internet www.collecte-pevelecarembault.fr



www.collecte-pevelecarembault.fr

0 806 900 116

appel gratuit depuis un poste fixe
du lundi au vendredi de 8h à 19h